



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail-Justice-Solidarité

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

DECRET D/2015/ 158 ⁴ ¹⁴ **/PRG/SGG**

PORTANT NOMINATION DUN OFFICIER AU GRADE
SUPERIEUR

LE PRESIDENT DE LE REPUBLIQUE

Vu la constitution ;

Vu la loi N 001/CNT/2012 du 17 janvier 2012, portant statut général des Militaires ;

Vu le Décret D/2014/019/PRG/SGG du 18 janvier 2014, portant nomination du Premier Ministre Chef du Gouvernement ;

Vu le Décret D/2014/021/PRG/SGG du 25 janvier 2014, portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le Décret D/2014/091/PRG/SGG du 11 Avril 2014, portant organisation attributions et fonctionnement du Ministère de la Défense Nationale,

DECRETE

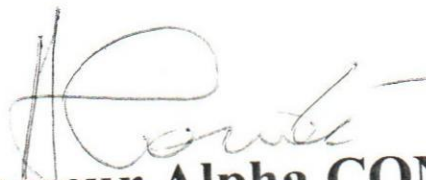
Article 1^{er} : le Général de Division Namory TRAORE Chef d'Etat-Major Général des Armées est promu au grade de Général de Corps d'Armées à titre exceptionnel.

Article 2 : le présent décret, qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au journal officiel de la République.

Conakry, le

28 AOUT 2015

2015


Professeur Alpha CONDE